



Ai je des possibilites de contacts avec mes petits enfants

Par **fevrier**, le **11/02/2011** à **22:11**

bonjour, mes petits enfants places en foyer durant 4 ans sont retournes chez leur maman. ma fille refuse que je voie les petits malgre mes demarches (e-mails, essai de mediation) et a rompu tout contact avec sa famille sauf par e-mails. elle confirme sans cesse que ce sont les services sociaux lui rmettent la pression afin que je ne voie pas mes petits enfants. Est ce vraiment possible de leur part. JE precise que l'un des enfant nous a accuse d'une chose horrible. accusation n'ayant releve d'aucune poursuite judiciaire le rnpetit ayant certainement ete manipulé.. d'autre part dans l'eventualite ai je vraiment besoin d'un avocat afin de recourir auprès du JAF pour ne serait ce que correspondre avec mes petits enfants ages de 14 11 et 8 ans

Par **mimi493**, le **11/02/2011** à **23:27**

Commencez par une LRAR à votre fille, pour prouver que vous lui avez déjà demandé.
Vous n'avez pas besoin d'avocat mais face à une situation si complexe, c'est plus que conseillé